

# Les Amicales des anciens élèves

## Jalons pour une histoire

AG COFAEC – 28 novembre 2009 – Collège des Bernardins

Sara TEINTURIER

Doctorante Science politique - CERAD - Rennes 1

sara.teinturier@u-cergy.fr / sara.teinturier@gmail.com

### Résumé

Réunies en Congrès pour la première fois en 1904, les Amicales des anciens élèves traversent le siècle sur fond de question scolaire. La Fédération éponyme, créée vingt ans après – délai révélateur de la diversité de l'enseignement catholique français et des mouvements le composant –, doit alors affirmer sa spécificité face à d'autres organisations qui entendent, à leur manière, représenter les écoles chrétiennes. Alors que le Comité national de l'enseignement libre, institué en 1930 sous l'égide de l'Action catholique et donc de la hiérarchie, ne devient pleinement opératoire qu'au début des années 1950, le rôle de tels mouvements est essentiel dans le maintien, le développement et la réflexion autour de l'école chrétienne. Souvent dirigés par des laïcs, à l'instar de la Fédération des anciens élèves, ils sont à l'un des carrefours de la société française et de l'Église universelle, attentifs aux interventions pontificales et aux orientations ecclésiales, sans renier leur part d'initiatives polymorphes, sans cesse renouvelées, prenant part à l'élaboration d'une véritable modernité catholique. Ils sont ainsi le témoin des évolutions de l'enseignement chrétien et de l'Église en France au XX<sup>e</sup> siècle.

### Introduction

Les laïcs n'ont pas attendu Vatican II pour prendre place dans la vie ecclésiale au XX<sup>e</sup> siècle. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle, après les bouleversements révolutionnaires européens

et américains, que le « laïcat » apparaît dans son acception moderne. Le laïc prend conscience de son rôle « apostolique », porteur d'une mission au sein d'un monde largement perçu comme menaçant, dont la visée serait de bâtir une humanité sans Dieu. Aussi l'émergence du laïc comme acteur de premier plan correspond-elle essentiellement à l'élaboration de contre-sociétés. La militance laïque catholique, polymorphe, bouillonnante, des XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, s'inscrit dans cette volonté de « refaire le monde chrétien » – « *instaurare omnia in Christo* » (Pie X), rétablir la royauté du Christ sur terre (Pie XI).

L'enseignement libre en France n'échappe pas à une telle analyse. Son histoire, celle des multiples mouvements la composant, en est un témoignage éclatant, poussée à son paroxysme. Parmi ces mouvements, la Fédération des Amicales occupe une place de choix pour être l'une des plus anciennes associations de l'enseignement catholique.

## 1 Le temps de la défense religieuse (1904-1914)

1904 : la date de naissance de la première rencontre des Amicales n'est pas un hasard. Depuis 1880, les Républicains désormais au pouvoir ont à cœur d'investir l'institution scolaire, largement portée alors par les membres de l'Église. Aux libéraux du début de la III<sup>e</sup> République, succèdent Combe et ses partisans, radicaux échaudés par l'affaire Dreyfus et pour lesquels il ne suffit pas d'attendre l'extinction de la religion devant la marche au progrès. Les congréganistes enseignants, largement majoritaires dans l'enseignement catholique, paient cher la politique combiste : être boutés hors des écoles publiques n'est plus assez ; ils sont sommés d'abandonner leurs œuvres scolaires, frappés d'un interdit d'enseignement pur et simple. La suite est connue : le choix cornélien auquel ils sont confrontés les oblige, en très peu de temps, à opter pour l'exil, la désobéissance civile (ce que très peu feront) ou la sécularisation afin de pouvoir rester et maintenir leurs œuvres. Du jour au lendemain, l'école catholique est vidée de la majorité de ses cadres<sup>1</sup>.

Les laïcs entrent en scène, doublement. C'est à eux que l'on fait appel pour remplacer, au pied levé, des enseignants congréganistes. On le fait dans l'urgence, et surtout convaincus que cette solution n'est que provisoire, en attendant le retour des congréganistes. Il s'en suit une représentation de l'enseignant laïc catholique très spécifique : il exerce un « sacerdoce laïque », une « vocation à l'apostolat du professorat<sup>2</sup> », où le

---

<sup>1</sup>Nous n'aborderons pas plus avant la question des congréganistes dans l'enseignement privé catholique au XX<sup>e</sup> siècle, dont ils sont un acteur majeur que nous n'ignorons pas. La place des prêtres (« prêtres professeurs », « vicaires instituteurs ») serait aussi à traiter. Le format d'une « communication » ne permet pas de tout dire. . .

<sup>2</sup>Pendant toute cette période, on parle de « vocations enseignantes » : il ne s'agit pas des vocations

maître catholique se voit chargé de toutes les qualités attendues du religieux (pauvreté, modèle de vie chrétienne, vie simple et vertueuse, etc.).

Le rôle des laïcs est essentiel à un autre niveau. En 1904, les évêques ne sont pas encore organisés en Assemblée – l’ACA naît en 1919. Rares sont les diocèses alors dotés d’un « Comité diocésain de l’enseignement libre ». L’enseignement catholique du début du siècle est constitué d’une myriade d’écoles, primaires, secondaires, EPS... qui, exception faite des écoles des congrégations, n’ont pas de liens entre elles. Les écoles primaires – très majoritaires dans l’enseignement libre – sont à la charge des curés de paroisses pour la plupart. Dans ces conditions, un espace existe pour la création d’organisations de soutien à l’enseignement libre. Si quelques-unes existent déjà – la Société générale d’éducation et d’enseignement et l’Alliance des maisons d’éducation chrétienne, créées à l’orée de la III<sup>e</sup> République – le choc de 1901-1904 est le détonateur de mouvements et d’associations de soutien à l’école catholique.

Un pôle important d’impulsion se situe à Lyon. Là, Jean BORNET, laïc, négociant en soirie, crée le *Comité lyonnais des associations scolaires libres*, dont l’objectif est de promouvoir l’école catholique selon un schéma à la fois laïque et associatif, où parents, maîtres, amis, protecteurs, gèrent ensemble les institutions scolaires. En marge du rassemblement qu’il organise en 1904 dans la capitale des Gaules, il invite les Amicales à se réunir et à envisager une union orientée vers la promotion des écoles – l’idée d’une telle union avait déjà été exprimée lors du Congrès de Reims de 1896. Amicales des Frères et de l’enseignement libre sont donc réunies pour la première fois et décident de renouveler leur rassemblement l’année suivante lors d’un Congrès, en vue d’organiser une véritable Fédération.

Les Frères des Écoles chrétiennes portent jusqu’en 1914 l’essentiel du dynamisme du regroupement, dont témoigne bien le titre des congrès qui se tiennent alors : « Congrès des Amicales des Anciens élèves des Frères » et, en tout petit : « et des institutions et écoles libres catholiques ». Des unions régionales voient le jour, rattachées à un Comité permanent<sup>3</sup>. Mais la question de l’organisation nationale n’est pas résolue avant le début de la Grande guerre. Cette organisation se heurte à une résistance : le primaire et le secondaire moderne sont assez rapidement partie prenante des activités de la Fédération, tandis que le secondaire classique et le supérieur restent réticents à s’y joindre. En filigrane, se dessine la carte des institutions congréganistes, qui disposent de leur propre

---

pour les congrégations enseignantes, mais de l’appel à exercer un métier dans lequel la transmission de la foi reste essentielle.

<sup>3</sup>1905 : UR de Paris et de Béziers ; 1906 : Marseille, Lyon, Dijon, Clermont, Rouen et Lille ; 1907 : Reims et Toulouse ; 1909 : Bordeaux, Tours, Orléans et Nantes ; 1926 : Le Puy ; 1929 : Union de Bretagne (Rennes) ; 1934 : Union de l’Afrique du Nord (Alger).

réseau et n'ont pas besoin d'une nouvelle association. Ces activités devaient déboucher sur une rencontre plus décisive en 1914 – la Grande guerre brise net cet élan.

## 2 « Résurrection » : créer une Fédération (1918-1944)

« Résurrection » : tel est le mot d'ordre lancé au Congrès national des Amicales en 1922, tenu à Marseille. Quatre ans après la fin du Premier conflit mondial, les Unions régionales ont, pour certaines, tenu des réunions ou des congrès locaux. Mais, sur le plan national, le Congrès de 1922 est la première manifestation de la reprise des activités des Amicales.

### 2.1 Fédérer

Ce délai s'explique par plusieurs raisons. La saignée de la Grande guerre n'a épargné aucun mouvement catholique lié à l'enseignement libre de près ou de loin – sauf un, nous y reviendrons. Les Congrégations, de leur côté, sont dans une situation ambiguë sur le plan légal, devant organiser un retour en catimini ; elles s'interrogent d'abord sur des modalités de regroupement, entre elles (cf. rencontres de 1937). Surtout, le *Comité lyonnais*, à l'initiative du premier rassemblement des Amicales en 1904, sous l'égide de Jean BORNET, s'est vu absorbé par l'organisation diocésaine de l'enseignement libre de Lyon, processus achevé en 1919-1920 avec la nomination d'un nouveau directeur de l'enseignement libre – l'école est désormais une affaire diocésaine, sous la responsabilité des évêques. Quant au Président des Amicales, Paul BLANCHEMAIN, c'est désormais un vénérable octogénaire, préoccupé par la pérennité d'une œuvre encore en gestation.

Les congrès de 1922 (Marseille), 1924 (Lyon), 1926 (Angers) mettent en place les premiers éléments de l'organisation de la Fédération des Amicales, dont les statuts sont déposés quelque temps plus tard à Dijon, lieu de résidence d'Henry POUPON, Président général de 1924 à 1946. Le Bulletin *Le Haut-parleur* est lancé, à une date qui nous est restée inconnue. À partir de 1929, il bénéficie d'un tirage à la fois national et régional – chaque Union étant invitée à préparer une édition spécifique. Mais ce n'est qu'avec les Congrès de 1928 (Lille) et 1930 (Bordeaux-Lourdes) que la Fédération devient véritablement la Fédération de toutes les Amicales des anciens élèves de l'enseignement catholique : en 1928, les Amicales féminines rejoignent le mouvement, ainsi que les Amicales de l'enseignement supérieur. Ces premières années de la présidence POUPON sont visiblement un temps d'essor et de développement : en 1923, le mouvement touche 227 Amicales, pour 32 000 adhérents. Ce chiffre est porté, en 1930, à 895 Amicales pour plus

de 230 000 adhérents et, en 1939, 1 849 Amicales pour 350 000 membres. Les Unions régionales sont affermies et développées dans le même temps.

L'activité principale de la Fédération réside dans l'organisation de Congrès, régionaux, mais aussi nationaux, dont les actes nous sont parvenus et donnent des informations précieuses à défaut d'archives disparues. Les Congrès ne sont pas nouveaux pour les catholiques: développés dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ils sont une réponse particulière à la politique de la III<sup>e</sup> République. Moyen de marquer l'opinion par le déploiement des forces catholiques sur la scène publique, à l'époque des masses, ils ont aussi un rôle d'émulation du militantisme. Encourager, dynamiser, lieux de rencontre pour des militants parfois isolés, les congrès ont un rôle moteur pour le laïcat contemporain. Dans une configuration où il est de règle de manifester sa «confiance filiale» envers la Hiérarchie, le congrès répond à un protocole strict, où les prélats trouvent bonne place, présidant les séances, chargés des discours d'ouverture ou de conclusion, de nombreux «toasts» aussi. Aucun des congrès des Amicales n'ont lieu sans la présence de la Hiérarchie. Lieu de vie et d'expression liturgique – prière, célébrations, méditations font partie du congrès –, le congrès a aussi un rôle de laboratoire, «*think tank*», pour aborder des questions plus techniques parfois, comme de considérations plus générales.

Plusieurs grands thèmes peuvent être relevés: l'organisation et le développement de la Fédération en sont des constantes. Les Amicales restent particulièrement attentives à la vie des institutions scolaires et, spécialement, à la situation des maîtres de l'enseignement libre, dont la situation matérielle nourrit la question scolaire: moyens d'améliorer leur quotidien, de leur assurer une retraite, de les former, sont ainsi des thèmes récurrents. L'attribution de bourses aux élèves méritants de l'enseignement libre, la question du «placement» des jeunes à l'entrée dans la vie professionnelle, sont également des préoccupations phares de la Fédération. Enfin, des thèmes plus généraux peuvent être abordés – l'organisation générale de l'enseignement catholique, l'école unique, la RPS – liés à la situation présente.

L'objectif lointain est clair: faire revenir la société à Dieu, qu'illustre parfaitement la devise adoptée par la Fédération, «Que ton règne arrive, ô Christ, par l'école»; adoptée avec une prière de consécration de la Fédération au Christ-Roi, prononcée pour la première fois au Congrès régional de Paray-le-Monial en 1929, elle disparaît, sans explication, avec le numéro du *Fédéral* de janvier 1975. En cela, la Fédération ne se démarque pas d'une catholicité nostalgique d'un ordre social chrétien: la fête du Christ Roi est institué par Pie XI en 1925 pour réaffirmer les normes chrétiennes sur la sphère sociale.

Reste que «fédérer» n'est pas simple. Ainsi, à la fin des années 1930, Henry Poupon se plaint que les établissements secondaires classiques ne soient pas vraiment intégrés à

la Fédération – l’Alliance des Maisons d’éducation chrétienne étant implantée de longue date. Il stigmatise l’attitude de certaines congrégations – en 1938-1939 par exemple, il s’inquiète de la volonté des Jésuites de créer une «Fédération des Amicales des anciens élèves des jésuites» (projet porté par le P. FAURE, s.j.), qu’il juge copiée sur sa propre Fédération.

## 2.2 S’intégrer aux balbutiements de l’organisation catholique de l’enseignement libre

Lorsque la Fédération se crée en 1924-1925, elle complète un dispositif déjà conséquent en matière d’enseignement libre. Plusieurs organisations, mouvements existent déjà ou sont appelés à se créer dans les années à venir. Ainsi en est-il de deux mouvements dont la Fédération sera proche : la Société générale d’éducation et d’enseignement (SGEE) et les Associations catholiques de chefs de famille (ACCF). La SGEE est l’une des institutions les plus anciennes de l’enseignement catholique, née à l’aube de la III<sup>e</sup> République pour défendre l’école libre. Les ACCF ont été reprises et développées par Jean GUIRAUD à partir de 1904-1905 afin de veiller au respect de la neutralité de l’école publique. Comme une majorité de catholiques de l’époque, ces organisations sont marquées, « imprégnées » par l’idéologie de l’Action française. En témoignent les intervenants sollicités lors des Assemblées annuelles ou des Congrès : Xavier VALLAT, Jean LE COUR GRANDMAISON, François SAINT-MAUR par exemple, compagnons de route du mouvement maurassien à défaut d’en être des membres au sens strict.

SGEE, ACCF et Amicales se verraient bien à la tête d’une organisation nationale de l’enseignement libre. Elles promeuvent des actions conjointes – « propagande » comme l’on dit alors –, font intervenir leurs dirigeants respectifs dans les publications des autres, etc. Leur action est caractérisée par une posture de défense religieuse, au ton parfois virulent, aux principes intransigeants, exigeant sans condition l’abolition des « lois intangibles » (qui ont institué la laïcité) et la participation de l’État au financement de l’enseignement privé<sup>4</sup>.

Elles doivent cependant composer avec d’autres mouvements gravitant autour de l’enseignement libre. C’est, tout d’abord, la création d’un *Comité national de l’enseignement libre* en 1930, confié au secrétariat de l’Action catholique (Mgr Courbe). Il cherche à rassembler les différents mouvements en son sein et à se faire entendre des acteurs politiques.

---

<sup>4</sup>La demande n’est pas sans ambiguïté : en sollicitant le financement de l’enseignement privé par la puissance publique, de tels mouvements catholiques reconnaissent implicitement son rôle en matière éducative et, *in fine*, l’existence de l’école publique – rôle et institution qu’ils ne cessent de décrier par ailleurs.

L'action frontale d'opposition n'a pas sa préférence, optant pour une politique de « petits pas » sans pour autant renier quoi que ce soit des principes au fondement de la doctrine de l'Église en matière éducative. Quoique son rôle reste réduit jusqu'à la fin des années 1930, il parvient à « absorber » la SGEE et son Comité du contentieux et prépare l'organisation scolaire de l'après-seconde guerre mondiale. Le président Poupon traîne pour engager pleinement sa Fédération dans l'Action catholique.

Au cours de cette même période, c'est surtout l'apparition de plusieurs mouvements. Le plus célèbre, appelé à jouer un rôle important par la suite, est celui des APEL, né en 1930 à Marseille et devenu rapidement une union nationale sous la présidence de Philippe de LAS CASES. Claude JANIN, Président de la Fédération après la Seconde guerre mondiale, évoque en 1949 les relations avec l'UNAPEL. Il affirme que « Nous nous sommes toujours bien entendu avec les APEL ». La litote est jolie, alors qu'on sait que, entre 1931 et 1934, le Comité national de l'enseignement libre a dû arbitrer entre APEL, Amicales et ACCF afin de délimiter les compétences réciproques. Le sujet reviendra régulièrement sur le tapis.

Les syndicats professionnels de l'enseignement libre sont aussi créés à ce moment – occasion pour les Amicales de s'interroger sur leur mission propre dans l'ensemble des mouvements liés à l'école catholique<sup>5</sup>. À la fin des années 1930, la Fédération a obtenu d'apparaître comme l'une des organisations importantes de l'enseignement catholique : si les congrès des années 1920 ne trouvent pas d'échos dans *La Documentation catholique*, celui de Lyon, en 1938, est reproduit en partie dans la publication bimensuelle<sup>6</sup>. Le conflit qui éclate brise une nouvelle fois le travail réalisé.

---

<sup>5</sup>De nombreux articles du Haut-Parleur ou des Congrès de la Fédération évoquent reviennent sur ce rôle des Amicales.

<sup>6</sup>*DC*, 1938, t. 39, col. 1157-1164 : « Le XV<sup>e</sup> Congrès des Amicales de l'enseignement catholique », Lyon, 9-11 septembre 1938. Sont reproduits les discours de Jean LE COUR GRANDMAISON et de Mgr GERLIER.

La première mention des Amicales dans la *DC* est de 1926, dans l'éphéméride annonçant les activités catholiques – en l'occurrence, le Congrès d'Angers ; en 1931, est reproduit l'appel commun de la SGEE, des ACCF et des Amicales sur la question scolaire et, spécialement, la « coéducation des sexes » et « l'école unique » ; le rapport de Jean-Marie SAINTE-HUILE présenté au Congrès régional de l'UR du Nord à Hazebrouck, le 3 mai 1931, sur « La crise des vocations enseignantes » se trouve également dans la *DC* ; Paul CHASSAGNADE-BELMIN donne une importante contribution à la Fédération nationale catholique le 9 novembre 1931, dans laquelle il souligne tout particulièrement le rôle des Amicales (*DC*, 1932, col. 688) ; en 1932, les noces d'argent des Amicales sont aussi l'occasion de relever leurs activités.

### 3 « Rassemblement » : apaiser la querelle scolaire (1945-1959)

La Seconde guerre mondiale est une rupture importante pour la Fédération, comme pour la plupart des mouvements catholiques. Elle disperse les moyens, les cadres, pose la question délicate de la reprise lorsque la paix est revenue. Cette reprise se fait dans un climat tendu pour l'enseignement catholique qui s'est vu retirer les quelques subventions attribuées par l'État français, non négligeables mais qui avaient été loin de résoudre la principale difficulté de l'enseignement catholique : la situation des maîtres. En 1946, la question reste donc entière.

Le Comité fédéral de Lyon, en mars 1946, marque la renaissance des activités des Amicales, sous le mot d'ordre « Rassemblement ! ». L'UR de Lyon avait été l'Union la plus importante en termes de membres dans l'entre-deux-guerres<sup>7</sup> ; elle confirme sa place prédominante en fournissant à la Fédération son nouveau Président général, Claude JANIN, élu en 1946 ; son assesseur ecclésiastique à partir de 1948, Mgr Étienne BORNET, évêque auxiliaire de Lyon.

On prend conscience de la nécessaire collaboration fréquente à entretenir avec les autres instances de l'enseignement libre. Aussi, un deuxième secrétaire général est-il nommé, membre de l'UR de Paris et chargé des « relations extérieures ».

Claude JANIN précise alors les buts des Amicales (*HP*, janvier 1947) :

«Travailler en union avec les autres organisations catholiques à la défense de la liberté d'enseignement, en apportant à ceux qui nous ont élevés le témoignage de notre reconnaissance et de notre fidélité.

Procurer à nos Écoles, à leurs maîtres, à leurs anciens maîtres et à ceux ou à celles de leurs élèves dont les familles n'ont pas de ressources suffisantes, une aide financière aussi élevée que possible».

#### 3.1 Unir dans la diversité

Ces deux axes caractérisent le travail de l'Union en cette période. L'union avec les autres organisations se réalise par la participation aux mouvements catholiques nombreux à ce moment: CALS (Comité d'action pour la liberté scolaire) fondé à Angers par Jean BOYER<sup>8</sup>; soutien aux Comités des écoles libres des Houillères; participation à la man-

<sup>7</sup>C'est également à Lyon que paraît l'unique Haut-Parleur en temps de guerre, en 1944. Le « Secrétariat provisoire » est situé au « 3, place des Capucines, Lyon ». Ce sera l'adresse de l'administration de la nouvelle série, à partir de 1946.

<sup>8</sup>Il est élu vice-président fédéral au Comité fédéral de mars 1948, «par acclamation et admiration» pour l'action dans l'Ouest.



ifestation monstre de Saint-Laurent-sur-Sèvre réunissant plus de 135 000 personnes à l'invitation de Mgr CAZAUX en avril 1950; procès des kermesses; Secrétariat d'études pour la liberté de l'enseignement et la défense de la culture, créé en 1948 par Édouard LIZOP... La Commission familiale pour la liberté et la paix scolaires, créée à l'issue de la guerre, dirigée par Pierre POTIER et radicalisant l'action des catholiques quant à l'enseignement privé, a les faveurs des Amicales: elle promeut la création de Comités laïques diocésains de soutien à l'enseignement libre, distincts des Directions diocésaines qui se mettent en place mais qui ne peuvent prendre en charge la « propagande ». Ce moment constitue l'apogée de la position familiale en matière scolaire; Francis d'AZAMBUJA, l'un des responsables des Amicales du Midi (Marseille), vice-président de l'UNAPEL à l'issue de la Seconde guerre mondiale, est l'un des fers de lance du projet de financement de l'enseignement privé par le « bon scolaire familial ». Cette conjoncture peut sans doute expliquer le rapprochement observé entre UNAPEL et Amicales, du moins à leur échelon local et régional: à Toulouse, un bulletin commun est édité, *L'Arc-boutant*, à partir de 1951. Les relations entre les deux associations nationales fait l'objet d'un nouvel « accord » en 1949 (*HP*, n° 12, juil. 1949). Cependant, la position familiale n'est pas celle qui s'impose dans les années 1950 au Secrétariat général de l'enseignement catholique, créé par la première Assemblée plénière des évêques et cardinaux en 1951, secrétariat qui devient peu à peu le véritable centre d'impulsion et de décision, optant pour une stratégie de négociations avec les pouvoirs publics en rupture avec une posture d'opposition frontale. L'idéal animant les Amicales reste d'action et d'union. Aussi se joignent-elles aux quatre congrès nationaux de l'enseignement libre organisés en 1951 à Toulouse, 1953 à Besançon, 1955 à Poitiers, 1957 à Clermont-Ferrand – sur des thèmes s'éloignant progressivement de la seule thématique de la question scolaire, puisqu'à Clermont, « l'école au siècle de la technique » est choisi comme sujet de réflexion.

### 3.2 Convictions et interrogations

La situation des maîtres et leur « recrutement » reste une préoccupation essentielle pour les Amicales. À tel point que rares sont les numéros du *Haut-Parleur* n'abordant pas la question de la « vocation enseignante », rendue particulièrement délicate par la précarité des conditions matérielles et financières de la profession. « Mais non ! les lois Marie et Barangé ne nous suffisent pas ! » affirme ainsi en 1952 le *Haut-Parleur*, sans donner cependant plus de détails sur les aides concrètes apportées aux maîtres. Un autre soutien fort concerne les Associations d'éducation populaire (AEP – précurseur des OGEC), installées de manière systématique pour chaque école (primaire) à l'issue de la Seconde guerre mondiale, témoin de l'organisation en cours de l'enseignement catholique.

Là encore, pas d'information concrète sur les aides que les Amicales ont pu apporter.

Les difficultés n'épargnent pas la Fédération; elles se laissent deviner entre les lignes. C'est, tout d'abord, la question de l'union de toutes les Amicales en une Fédération unique. La diversité de l'enseignement – primaire, secondaire, technique, supérieur, féminin, rural, urbain – ne facilite pas la tâche. Les encouragements récurrents de Mademoiselle GABERT, vice-présidente fédérale, pour les Amicales féminines, pourraient ainsi être un signe de leur développement plus restreint – on signale encore en 1949 la difficile reprise des Amicales féminines de Touraine, particulièrement dynamiques dans l'entre-deux-guerres mais profondément affectées par la Seconde guerre mondiale. Mais le problème essentiel concerne les relations avec les ordres religieux, relations qui ne sont pas encore normalisées. Les congrégations enseignantes s'organisent alors en unions – l'Union des religieuses enseignantes (URE) est née pendant la guerre, l'Union des frères enseignants en 1947, tandis que les Fédérations nationales d'Amicales congréganistes s'affirment (Pères maristes dès 1928; Salésiens en 1948; Dominicaines en 1952; Frères maristes en 1954; Jésuites en 1956; Lassaliens en 1958; Ursulines en 1960, etc.). Cette situation oblige à repenser la Fédération des Amicales, qui devient au début des années 1960 une Confédération, pour tenir compte de la spécificité des Amicales des établissements congréganistes (*Le Fédéral*, n° 10, juin 1967). L'adoption de nouveaux statuts nécessite du temps (« une étude de presque deux ans », *Le Fédéral*, n° 7, sept. 1966), correspondant vraisemblablement à un moment d'interrogation pour les Amicales qui cherchent au même moment à renouveler leurs membres adhérents – dès 1948, une rubrique « Les jeunes dans la Fédération » était apparue. Autre difficulté: depuis le début des années 1950, une double interrogation parcourt le bulletin de la Fédération. Elle concerne la spécificité du rôle des Amicales par rapport aux autres mouvements de l'enseignement catholique: en 1956, le *HP* y consacre de nouveau un article, « Y a-t-il un secteur réservé pour nos amicalistes ? ». On y réaffirme le rôle des différentes associations: « L'APEL “représente”, l'AEP “gère”, l'Amicale “assiste” ». Cette interrogation reflète aussi le questionnement désormais récurrent sur l'identité de l'école catholique elle-même. Un nouveau contexte social et religieux émerge, dont on prend conscience progressivement et tout d'abord par les « Difficultés et espoirs au sujet des vocations religieuses » (TCF Adrien, *HP*, n° 51, nov.-déc. 1957). Le débat sur l'école chrétienne est pleinement lancé dans le champ catholique lui-même à l'aube des années 1950: une double enquête de la revue *Esprit* (mars et octobre 1949), à l'ambition claire – « Pour la paix scolaire » –, est accueillie fraîchement par la plupart des associations liées à l'enseignement libre. Mgr BORNET en fait une lecture lapidaire (*HP*, n° 13, oct. 1949), reprochant à ses auteurs de mettre dos à dos et à égalité école publique et école chrétienne dans la responsabil-

ité de la « guerre scolaire » empoisonnant la vie politique et sociale française, quand l'Église ne saurait se voir reprocher son attachement à l'éducation chrétienne. Il apparaît nettement que l'évolution du rapport des catholiques français à la laïcité est l'un des baromètres des transformations et des constances des relations entre Église et société. À ce titre, l'abandon de la devise de la Fédération en 1975 est symptomatique, non pas d'un renoncement à la rénovation chrétienne de la société, mais d'une réorientation de l'action, selon des modalités renouvelées.

## 4 Conclusion. Un enjeu : transmettre une mémoire

Ce parcours rapide pourra peut-être donner l'impression que les grandes lignes de l'histoire de la Fédération sont connues. Rien n'est plus trompeur : pour qui veut connaître la Fédération, seuls certains imprimés sont parvenus jusqu'aujourd'hui. La Fédération ne conserve pas d'archives de la période antérieure à 1959, hors quelques (précieux) imprimés. C'est là une caractéristique des mouvements liés à l'enseignement libre – exception faite des congrégations.

Les actes des Congrès nationaux sont tous accessibles – à condition de se déplacer dans diverses bibliothèques. Pas de publications par contre des Congrès régionaux ni des activités régionales, si ce n'est dans les compte rendus – assez détaillés – donnés dans *Le Haut-Parleur*. *Le Haut-Parleur* : les bibliothèques à vocation nationales ou spécialisées (BNF, Cathos, Collection des Fontaines à Lyon...) n'en conservent aucune collection complète, spécialement pour l'entre-deux-guerres. Ce sont donc des pans entiers de la vie de la Fédération qui sont laissés dans l'ombre...

Pour écrire l'histoire, dans ces conditions, les témoignages de ceux qui, de près ou de loin, ont connu cet enseignement libre sont des plus précieux. Leur recueil a parfois été fait, ainsi que l'histoire de telle ou telle Amicale<sup>9</sup>. Des documents existent sans doute qu'une recherche patiente permettra peut-être de découvrir et de conserver<sup>10</sup>. C'est un

---

<sup>9</sup>Par exemple : VAUDEL Jean, *Les collèges Saint-Joseph et Saint-Stanislas de Poitiers : 1607-1980 : notes historiques et souvenirs d'anciens*, Poitiers : Brissaud, 1981, 454 p. ; GUILLET Noël (dir.), *Saint Stanislas de Nantes : 150 ans d'enseignement catholique*, Nantes : Association Stan Édite, 1997, 318 p.

Des éléments dans MÉLIZAN Pierre et Raymond, *Paul Mélizan : "Il a préféré faire des hommes que faire des livres"*, Marseille : Impr. A. Robert, 1994, 191 p.

Un ouvrage ayant mobilisé spécifiquement l'Association des anciens élèves de l'établissement : TOULLELAN Pierre-Yves, *Histoire de l'institution Saint-Louis : une éducation catholique à Saumur depuis 1872*, RAPE : Impr. Le Bon Caractère.

<sup>10</sup>Il resterait à interroger de manière systématique les directions diocésaines, qui conservent vraisemblablement la trace des activités régionales et locales des Amicales. Certains établissements ont sans doute également de quoi nourrir cette histoire – une telle prospection supposerait une autre recherche ! Les congrégations font figure d'exception : leurs archives sont souvent complètes.

enjeu de taille pour les générations à venir, pour ne pas oublier la richesse, la diversité, le bouillonnement, les convictions, la persévérance, le sacrifice aussi de tous ces catholiques, amicalistes ou non, sans lesquels l'enseignement catholique n'aurait pas tenu jusqu'en 1959 et ne serait plus là aujourd'hui.

## Bibliographie sélective

Nous renvoyons à notre travail de thèse (en cours d'achèvement à l'université Rennes 1, sous le titre « L'enseignement privé des années 1920 aux années 1960 : socio-histoire d'un enjeu catholique ») pour une bibliographie plus complète et les références précises aux sources archivistiques.

LANFREY André, *Sécularisation, séparation et guerre scolaire. Les catholiques français et l'école (1901-1914)*, Paris : Cerf, coll. « Histoire », 2003, 639 p.

LANGLOIS Claude, SORREL Christian (dir.), *Le catholicisme en congrès (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)*, Lyon : Chrétiens et sociétés, coll. « Documents et mémoires », 2009, 226 p.

MASSON Catherine, *Les laïcs dans le souffle du Concile*, Paris : Cerf, coll. « Histoire », 2007, 349 p.

## Sources consultées à ce jour

*Sources abordant les Amicales*

CNAEF (Fonds Courbe)

Archives lasaliennes (Lyon – Série Q : « Amicales »)

Archives diocésaines de Cambrai (Fonds Chollet : ACA)

Archives diocésaines de Paris (divers fonds, dont Fonds Dubois, Verdier, Descamps ; Fonds Enseignement)

COFAEC (un carton sur la période antérieure à 1959)

SGEC (fonds divers – pas de fonds spécifique aux Amicales)

Archives nationales de France

Archives départementales du Rhône, des Bouches-du-Rhône, d'Ille-et-Vilaine (Divers fonds dont série M : Sûreté et police intérieure, série T : Enseignement).